

# Guénange

## La lutte contre les chenilles processionnaires est lancée !

Pour la troisième année, la commune a lancé sa campagne de destruction des chenilles processionnaires du chêne, en complément des nichoirs à mésanges installés en forêt. Une société a été chargée de pulvériser un biocide à l'aide de drones.

Par Le Républicain Lorrain - 13 mai 2022



01 / 02

La pilote maîtrise l'engin, durant toute l'opération, en tenant compte du sens du vent. Photo RL



02 / 02

L'épandage est réalisé juste au-dessus des chênes. Photo RL

L'an passé, une pulvérisation depuis le sol à l'aide d'un brumisateuseur sur véhicule n'avait pas donné de résultats probants, car la canopée, lieu de naissance des chenilles, n'avait pas pu être traitée ni les chênes se trouvant au-delà de la lisière des forêts. Aussi cette année, c'est la technique de pulvérisation par drone qui a de nouveau été retenue. La société Arboris-Consultant de Nice a procédé à l'épandage d'un biocide à base de bacille de Thuringe. Il est projeté sur les nids lors d'un survol juste au-dessus de la canopée. Inoffensif pour les autres populations d'insectes, il recouvre les jeunes pousses des feuillages, nourriture des lépidoptères. « Ce traitement doit avoir lieu sur une courte période de développement de la chenille, car dès que celle-ci a trop grandi et que les colonies sont visibles en procession sur les arbres, le traitement devient inopérant », indique Jean-Claude Martin, ingénieur de la société.

### **Les riverains espèrent que ce traitement sera efficace**

Le drone d'un diamètre de 2,36 m, est piloté par deux télépilotes, titulaires d'un diplôme d'aptitude obtenu après deux semaines de formation théorique et pratique. Le drone survole la cime des chênes en pulvérisant son produit jusqu'à 40 m de la lisière, par période de dix minutes. Un préavis d'un mois est nécessaire avant le traitement afin d'avoir les autorisations de survol nécessaires.

Les riverains et plus généralement les habitants proches des forêts espèrent que cette opération sera positive, car les mauvais souvenirs de dérangements sont encore bien vivaces.

Le traitement des chenilles processionnaires du pin, lui, sera réalisé en automne.